



FICHE-ACTION 3 : REFORCER LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE ET L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

FONDS MOBILISÉ : FEDER

DOTATION : 349 761€

TYPE DE SOUTIEN : SUBVENTION

TYPES D'ACTIONS SOUTENUES

Ingénierie, études programmatiques et opérationnelles visant à développer la mobilité douce (plan de circulation et de stationnement, schéma de mobilité...).

Ingénierie et aménagement de pôles d'échanges multimodaux et des aires de mobilité favorisant l'intermodalité.

Actions concourant au développement de la cyclo-logistique.

Ex : investissement matériel pour améliorer la cyclo-logistique, étude plan pour la cyclo-logistique.

Création ou aménagement de parcours d'interprétation touristiques : restauration d'ancien parcours, aménagement, scénographie, signalétique.

Ex : Balisage d'un parcours forestier de découverte, conception d'un itinéraire autour du patrimoine industriel du territoire

Actions visant à développer, coordonner et conforter les acteurs touristiques du territoire.

Ex : Investissement matériel : aménagement ou équipement d'un gite ; Animation et coordination de la coopération entre les acteurs impliqués dans la transition écologique

Actions visant à soutenir les acteurs économiques du territoire.

Ex : Aide à l'investissement matériel : équipements, machines, aménagement ; Appui à une démarche éco-responsable

Ingénierie sur l'attractivité territoriale, le tourisme et la transition écologique.

Ex : Chargé de mission Transition écologique

BÉNÉFICIAIRES

Tous les bénéficiaires sont éligibles, sous réserve du respect de la réglementation européenne, nationale et régionale, à l'exception de :

- les SCI et les particuliers (personne physique sans SIRET et agissant à titre personnel et privé en dehors de toute activité professionnelle) » ;
- les agriculteurs dans le cadre de leur seule activité agricole.

TAUX D'INTERVENTION

- 100% pour les porteurs privés
- 80% pour les porteurs publics

MONTANTS PLANCHERS

- 25 000€ de dépenses éligibles sur l'opération présentée.
- Dont 15 000€ d'aide FEDER.

MONTANTS PLAFONDS

- 60 000€ d'aide FEDER.



Cofinancé par
l'Union européenne

Avant de déposer votre dossier, contactez l'équipe Europe pour bénéficier d'un accompagnement :
leader@pole-haute-lande.org